



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2024-477

PUBLIÉ LE 30 JUILLET 2024

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction des affaires juridiques et des droits des patients**

75-2024-07-29-00009 - Arrêté du Directeur général de l'AP-HP relatif à la nomination des membres du collège **??** de déontologie de l'AP-HP (1 page)

Page 3

## **Préfecture de Police / Cabinet**

75-2024-07-30-00007 - Arrêté n° 2024-01131 du 30 juillet 2024 **??** modifiant l'arrêté n°2024-00143 du 05 février 2024 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis **??** et du Val-de-Marne du 1er janvier au 31 décembre 2024 **??** (2 pages)

Page 5

75-2024-07-30-00003 - Arrêté n° 2024-01133 du 30 juillet 2024 **??** accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement **??** (1 page)

Page 8

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2024-07-29-00009

Arrêté du Directeur général de l'AP-HP relatif à la  
nomination des membres du collège  
de déontologie de l'AP-HP

**Arrêté du Directeur général de l'AP-HP relatif à la nomination des membres du collège de déontologie de l'AP-HP**

**Le directeur général  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu l'arrêté du 29 juillet 2024 modifiant l'arrêté du Directeur général de l'AP-HP du 22 juillet 2021 relatif à la composition et aux attributions du collège de déontologie de l'AP-HP ;

**ARRETE**

**Article 1** : Sont nommés en qualité de membres du collège de déontologie de l'AP-HP les personnes suivantes :

- **Françoise TOME**, conseillère d'Etat honoraire, présidente ;
- **Dominique GAILLARDOT**, premier avocat général près de la Cour de cassation honoraire, vice-président ;
- **Pr Marie Pia d'ORTHO**, professeure des universités – praticien hospitalier, cheffe du service d'explorations fonctionnelles multidisciplinaires, physiologie, centre du sommeil de l'hôpital Bichat - Claude-Bernard ;
- **Dr Elisabeth ELEFANT**, ancien praticien hospitalier, Centre de référence sur les agents tératogènes de l'hôpital Armand-Trousseau ;
- **Dr Jennifer SOBOTKA**, praticien hospitalier, responsable du service d'urgences adultes de l'hôpital Saint-Antoine ;
- **Delphine LUX**, directrice d'hôpital, directrice de la stratégie et de la recherche, Groupe hospitalier universitaire AP-HP Centre Université Paris Cité ;
- **Margarita MAILLE**, cadre supérieur de santé, Groupe hospitalier universitaire AP-HP Centre Université Paris Cité ;
- **Johanne SAISON**, Professeure de droit public, Université de Lille ;
- **Valérie HOSPITAL**, directrice des affaires juridiques du Centre National de la Recherche Scientifique.

**Article 2** : Les membres du collège sont nommés pour un mandat de trois ans à compter de la publication du présent arrêté.

**Article 3** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 29 juillet 2024

« signé » le 29/07/2024 par

Nicolas REVEL

Préfecture de Police

75-2024-07-30-00007

Arrêté n ° 2024-01131 du 30 juillet 2024  
modifiant l'arrêté n°2024-00143 du 05 février  
2024 fixant la liste annuelle d'aptitude du  
personnel apte à exercer dans le domaine de la  
prévention contre les risques d'incendie et de  
panique à Paris et dans les départements des  
Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis  
et du Val-de-Marne du 1er janvier au 31  
décembre 2024

**arrêté n° 2024-01131**

modifiant l'arrêté n°2024-00143 du 05 février 2024 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

**Le préfet de police,**

**VU** l'arrêté n° 2024-00143 du 05 février 2024 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 ;

**VU** l'arrêté n° 2024-00564 du 02 mai 2024 modifiant l'arrêté n° 2024-00143 du 05 février 2024 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 ;

**SUR** proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

La liste nominative, fixée par l'arrêté n° 2024-00143 du 05 février 2024 susvisé, est ainsi modifiée :

- Les noms suivants sont retirés :

Nom	Prénom	Formation
<b>Préventionniste</b>		
SOULIER	Jean-Yves	PRV3
<b>Recherche des circonstances et causes d'incendie</b>		
ROGER	Sylvain	RCCI

- Les noms suivants sont ajoutés :

Nom	Prénom	Formation
<b>Préventionniste</b>		
BLANCH	Jordi	PRV2
DELOLME	Hervé	PRV2
DE SENSI	Michel	PRV2
DIARD	Boris	PRV2
DORIN	Maria	PRV2
EON	Joseph	PRV2
EVARD	Sébastien	PRV2

GAUTHIER	Hervé	PRV2
LUCAS	Aurélien	PRV2
OLIVIER	Cyril	PRV2
PICAULT	Johann	PRV2
TEDOLDI	Téo	PRV2
VAULTRIN	Aldric	PRV2
VIGNON	Amandine	PRV2
VITTORI	Franck	PRV2
<b>Recherche des circonstances et causes d'incendie</b>		
BEAU	Freddy	RCCI
DEBIZE	Christian	RCCI
DE SAINT EXUPERY	Guillaume	RCCI

## **Article 2**

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Fait à Paris, le 30 juillet 2024

Signé, pour le préfet de police,  
La préfète, directrice de cabinet,  
Magali CHARBONNEAU

Préfecture de Police

75-2024-07-30-00003

Arrêté n° 2024-01133 du 30 juillet 2024  
accordant des récompenses pour actes de  
courage et de dévouement

Paris, le 30 JUIL 2024

**ARRETE N° 2024-01133**

**Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement**

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup>

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux militaires affectés au sein de la 2<sup>ème</sup> compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, dont les noms suivent :

- **Caporal-chef Raphaël FAGUER**, né le 18 juillet 1996 ;
- **Sapeur de première classe Corentin DRAPRON**, né le 7 octobre 2002.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

**Laurent NUÑEZ** signé